

VEILLE SECTORIELLE

Allemagne

Une publication du SER de Berlin
N°01 – janvier 2026

Sommaire

Le chiffre à retenir

Transition Ecologique & Énergétique

1. Adoption par le gouvernement d'un projet de réforme du droit de recours en matière environnementale
2. Ralentissement de la baisse des émissions de gaz à effet de serre en 2025
3. Troisième édition du North Sea Summit à Hambourg
4. Le gouvernement adopte un projet de transposition de la directive révisée relative aux émissions industrielles
5. Stratégie pour de nouvelles centrales à gaz : accord de principe avec la Commission européenne
6. Déplacement de la ministre de l'Économie et de l'Énergie K. Reiche en Arabie Saoudite

7. Déplacement du chancelier Friedrich Merz en Arabie Saoudite, au Qatar et aux Emirats Arabes Unis

8. Déplacement du ministre de l'Environnement Carsten Schneider en Arabie saoudite

9. Coupure de courant prolongée à Berlin suite à un sabotage

Transports

1. Nouvelle prime pour l'achat et le leasing de véhicules électriques
2. La Deutsche Bahn lance son programme d'amélioration des gares
3. Le Deutschlandticket augmente de 5 € mais ne perd presque pas de clients

Entreprises & International

1. La classe politique et industrielle salue largement

- la conclusion des négociations pour un accord de commerce entre l'Inde et l'Union européenne
2. Le chancelier fédéral appelle à une application provisoire de l'accord UE-Mercosur
 3. Le ministre des Finances, Lars Klingbeil, s'est rendu à Washington pour participer aux discussions sur les terres rares
 4. Production automobile allemande stable en 2025, les véhicules électriques en progression
 5. Les entreprises chinoises multiplient les rachats d'entreprises en Allemagne
 6. Le ministre de la Défense Pistorius appelle les entreprises à s'investir dans

l'effort de sécurité allemand

7. Mobilisation des fédérations industrielles contre la loi sur le devoir de vigilance dans les chaînes d'approvisionnement

Numérique & Innovation

1. Inauguration de la filiale Amazon Web Services European Sovereign Cloud
2. 4Mds € investis par Blackstone dans un centre de données
3. Decathlon prend le contrôle de la startup allemande Rebike
4. Nouveau règlement sur les dispositifs médicaux numériques

[_Toc221725609](#)

Le chiffre à retenir

-1,5%

Selon les données provisoires publiées par le think tank Agora Energiewende, c'est la baisse des émissions brutes territoriales de gaz à effet de serre enregistrée par l'Allemagne entre 2024 et 2025, les émissions s'établissant à environ 640 MtCO₂e en 2025. Cette tendance est similaire à celle observée en France par le CITEPA qui indique que la baisse des GES n'est que de 1,6% entre 2024 et 2025.

Transition Ecologique & Energétique

1. Adoption par le gouvernement d'un projet de réforme du droit de recours en matière environnementale

Le gouvernement fédéral a adopté le 21 janvier 2026 un projet de réforme de la loi sur les recours en matière d'environnement, visant à mettre le droit allemand en conformité avec le droit européen et international, notamment la convention d'Aarhus, et à accélérer les procédures liées aux projets d'infrastructures. La réforme prévoit d'élargir le droit de recours des organisations habilitées à agir en justice (dont les fondations) et encadre plus strictement leur reconnaissance et leur périmètre d'action. Elle introduit plusieurs mesures visant à accélérer les procédures et la réalisation de projets d'infrastructures, par l'introduction de délais procéduraux et la suppression de l'effet suspensif automatique de certains recours. Soutenue par la coalition CDU/CSU et SPD pour renforcer la sécurité juridique et accélérer les investissements, la réforme est accueillie avec prudence par

les Verts et plusieurs ONG, qui redoutent un affaiblissement du droit au recours environnemental. La réforme doit encore être examinée par le Bundestag et le Bundesrat. (Source : [BMUKN](#))

2. Ralentissement de la baisse des émissions de gaz à effet de serre en 2025

Selon des [données provisoires](#) publiées le 7 janvier par le think tank Agora Energiewende, les émissions brutes territoriales de gaz à effet de serre de l'Allemagne auraient diminué de 1,5 % entre 2024 et 2025, pour s'établir à 640 MtCO₂e. Si ce niveau permet de respecter le plafond annuel fixé par la loi fédérale sur la protection du climat (662 MtCO₂e), il confirme un net ralentissement de la dynamique de décarbonation par rapport à 2024 (-3 %). Depuis 1990, l'Allemagne a réduit ses émissions de 49 %, une trajectoire insuffisante au regard de l'objectif national de -65 % en 2030. La baisse observée en 2025 s'explique en grande partie par des facteurs conjoncturels, notamment la récession industrielle, plutôt que par des transformations structurelles. Les secteurs du bâtiment et des transports enregistrent une hausse de leurs émissions (+3,2 % et +1,4 % respectivement). Malgré la part record des énergies renouvelables représentant 55,3 % du mix électrique, les réductions d'émissions dans le secteur de l'énergie restent limitées (-1,5 %). L'industrie concentre l'essentiel de la réduction des émissions en 2025 (-7,2 %), principalement imputable au recul de la production, notamment dans les branches les plus énergivores, sous l'effet d'une demande mondiale affaiblie, de surcapacités internationales et de coûts énergétiques encore élevés.

3. Troisième édition du North Sea Summit à Hambourg

L'Allemagne a accueilli, le 26 janvier, à Hambourg, la troisième édition du sommet international de la mer du Nord. Celui-ci a rassemblé les chefs d'État et ministres de l'énergie des États riverains de la mer du Nord, la Commission européenne, l'OTAN et des acteurs privés du secteur. Le sommet portait notamment sur le renforcement de la coordination régionale dans le développement de l'éolien en mer et le financement des parcs et réseaux offshore. À cette occasion, plusieurs déclarations et accords ont été signés prévoyant notamment de construire jusqu'à 100 GW de projets transfrontaliers sur les 300 GW prévus à horizon 2050. Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, R. Lescure, a rappelé lors du sommet que *« l'éolien en mer du Nord est un levier essentiel pour sécuriser nos approvisionnements en énergie décarbonée et tourner définitivement la page du gaz russe »*. Une semaine après le sommet, le ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie (BMWE) a acté le report des appels d'offres éoliens en mer, qui avaient échoué en 2025, à l'année prochaine, en attendant que les mécanismes de soutien soient réformés. (Sources : [Bundesregierung](#), [BMWE](#)).

4. Le gouvernement adopte un projet de transposition de la directive révisée relative aux émissions industrielles

Le 21 janvier, le gouvernement fédéral a adopté un projet de loi visant à transposer la directive « IED 2.0 » 2024/1785 modifiant la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles. Selon le ministère fédéral de l'Environnement et

de la Protection du Climat (BMUKN), le texte vise à garantir un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement et crée des incitations à l'investissement pour l'industrie. La directive encadre à l'échelle européenne l'autorisation, l'exploitation, la surveillance et la fermeture d'environ 10 000 installations industrielles de 10 000 en Allemagne. S'inscrivant dans la dynamique de simplification portée par la Commission européenne par l'Omnibus environnement, le projet de loi prévoit de reporter certaines nouvelles obligations liées aux systèmes de management environnemental, notamment l'introduction d'un module « substance chimique » et d'un plan de transformation, et de fixer l'échéance de mise en conformité à 2030. Le paquet comprend également des mesures d'accélération des procédures d'autorisation et une suspension temporaire de certaines obligations de rapportage, présentées par le gouvernement comme des leviers de modernisation et de compétitivité industrielle. Le texte doit désormais être examiné par le Bundestag puis par le Bundesrat, la transposition devant être finalisée d'ici juillet 2026. (Source : [BMUKN](#))

5. Stratégie pour de nouvelles centrales à gaz : accord de principe avec la Commission européenne

Le Ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie (BMWE) a annoncé, le 15 janvier, avoir reçu un accord de principe de la Commission européenne sur les grandes lignes de sa stratégie pour de nouvelles centrales à gaz (KWS), la Commission devant encore valider le projet final détaillé. Cette stratégie vise à construire des capacités de production d'électricité « pilotables », pouvant servir en « back-up »

dans les périodes où la production renouvelable est faible et dans le contexte d'une mise à l'arrêt progressive des centrales à charbon. Ainsi, selon le communiqué de presse du BMWE, 12 GW de capacités dites « pilotables » doivent être soumis aux appels d'offres cette année : (1) 10 GW de centrales à gaz, auxquelles s'appliquerait un « critère de production d'électricité sur le long terme » pour assurer la sécurité d'approvisionnement et (2) 2 GW a priori ouverts technologiquement. Les centrales doivent pouvoir utiliser à terme de l'hydrogène (« H2-Ready ») et mises en service au plus tard en 2031. Contrairement au projet du précédent gouvernement, il n'y a pas de date fixe prévue de passage à l'hydrogène, même si elles devront toutes être décarbonées au plus tard en 2045, date à laquelle l'Allemagne doit atteindre la neutralité carbone. Si les centrales souhaitent se décarboner avant, des appels d'offres pourraient soutenir ce processus, en finançant, via des contrats pour la différence, les coûts plus élevés de l'hydrogène. Des appels d'offres supplémentaires devraient également avoir lieu en 2027 et 2029, ouverts aussi aux centrales existantes. Pour rappel, un marché de capacité doit être mis en œuvre en Allemagne à horizon 2027. (Source : [BMWE](#)).

6. Déplacement de la ministre de l'Économie et de l'Énergie K. Reiche en Arabie Saoudite

Du 31 janvier au 3 février, la ministre fédérale allemande de l'Économie et de l'Énergie Katherina Reiche s'est rendue en Arabie Saoudite, dans l'objectif de renforcer les partenariats dans les domaines de l'énergie et de l'innovation. A

Riyad, elle a coprésidé avec le ministre de l'Énergie A. bin Salman la 21ème Commission économique mixte germano-saoudienne, et y a signé un protocole d'accord (MoU) afin d'établir un cadre de coopération entre les deux parties dans divers secteurs de l'énergie (solutions d'efficacité énergétique, transformation numérique etc). Elle a également supervisé un protocole d'accord entre l'énergéticien allemand EnBW et le pionnier saoudien de l'hydrogène vert Acwa visant à développer un corridor acheminant de l'hydrogène « vert » par bateau sous forme d'ammoniac du site de Yanbu vers le port de Rostock. Enfin, la délégation menée par la Ministre a visité l'Université des sciences et technologies du roi Abdallah, et signé des protocoles d'accord entre cette-dernière et plusieurs start-ups allemandes (Source : [BMWE](#)).

7. Déplacement du chancelier Friedrich Merz en Arabie Saoudite, au Qatar et aux Emirats Arabes Unis

Du 4 au 6 février, le chancelier Friedrich Merz s'est déplacé en Arabie Saoudite, au Qatar et aux Emirats Arabes Unis dans l'objectif de consolider des partenariats stratégiques, principalement dans l'énergie, avec le besoin sous-jacent de diversifier les sources d'approvisionnement de l'Allemagne. A Doha, F. Merz a ainsi réaffirmé sa confiance en la fiabilité du gaz naturel liquéfié qatari, qui doit permettre à l'Allemagne de moins dépendre de celui issu des Etats-Unis. A Abou Dhabi, il a supervisé plusieurs protocoles d'accord visant à élargir la coopération entre les deux pays. Ainsi, les énergéticiens RWE et Adnoc ont conclu un partenariat dans le gaz

naturel liquéfié, tandis que RWE et Masdar se sont engagés à coopérer dans le domaine des systèmes de stockage d'énergie par batteries. Enfin, le chimiste Covestro travaillera avec les entreprises émiraties Ta'ziz et Fertigllobe.

8. Déplacement du ministre de l'Environnement Carsten Schneider en Arabie saoudite

Les 26 et 27 janvier, le ministre fédéral allemand de l'Environnement et de la Protection du Climat, Carsten Schneider, s'est rendu à Riyad pour un déplacement consacré au dialogue climatique et environnemental avec l'Arabie saoudite. Les échanges avec les autorités saoudiennes ont principalement porté sur les perspectives de coopération dans les domaines de la gestion de l'eau et de l'économie circulaire. Le Ministre a inauguré, aux côtés de son homologue saoudien, le salon IFAT Saudi Arabia dédié aux technologies environnementales, qui rassemble plus de 450 exposants internationaux, dont une cinquantaine d'entreprises allemandes. Le secteur allemand des technologies propres (CleanTech) est devenu un acteur économique important en Allemagne, avec une croissance annuelle moyenne de 5 % depuis 2010. Il emploie plus de 3,4 millions de personnes. À lui seul, le secteur de l'économie circulaire génère environ 90 Md €. (Source : [BMUKN](#))

9. Coupure de courant prolongée à Berlin suite à un sabotage

Le 3 janvier, une coupure de courant a touché le sud-ouest de Berlin suite au sabotage et à l'incendie de plusieurs lignes électriques, revendiqués par l'organisation d'extrême-gauche Vul-

kangruppe. 45 000 foyers et de nombreuses entreprises ont ainsi été privés d'électricité pendant plusieurs jours. A la suite de cette attaque, la Fédération des entreprises communales (VKU), qui représente de nombreux exploitants de réseaux d'électricité et de gaz, a averti que les règles actuelles concernant les infrastructures critiques et les données sensibles associées faciliteraient l'identification des points faibles de celles-ci. La coalition a communiqué son souhait de restreindre l'accès aux données sensibles susceptibles de permettre des sabotages, grâce à la loi-cadre sur les infrastructures critiques (KRITIS), adoptée au Bundestag le 29 janvier. (Source : [Bundesregierung](#))

Transports

1. Nouvelle prime pour l'achat et le leasing de véhicules électriques

Le ministre fédéral de l'Environnement et de la Protection du Climat, Carsten Schneider (SPD), a annoncé lundi 19 janvier les points clés d'une nouvelle prime à l'achat ou au leasing destinée aux ménages à faibles et moyens revenus pour l'acquisition d'un véhicule neuf électrique à batterie (BEV), hybride rechargeable (PHEV) ou à prolongateur d'autonomie (EREV). Le montant de l'aide s'échelonne de 1 500 € à 6 000 €, en fonction du niveau de revenu et de la composition du ménage. Le dispositif de soutien, assorti d'un budget de 3 Mds € issus du Fonds pour le Climat et la Transformation (KTF) devrait permettre de financer environ 800 000 véhicules entre 2026 et 2029, selon le Ministre. La subvention s'appliquera rétroactivement aux véhicules immatriculés à partir du 1er janvier 2026, avec un dépôt des demandes possible dès mai 2026 via un portail en ligne. Les PHEV et

EREV, dont l'intégration dans le dispositif est dénoncée par le parti Les Verts et les associations environnementales, doivent respecter des critères spécifiques : ils ne doivent pas émettre plus de 60 grammes de CO2 par kilomètre ou disposer d'une autonomie électrique d'au moins 80 kilomètres. L'industrie automobile a salué le dispositif mais regrette que celui-ci n'intègre pas les véhicules électriques d'occasion.

2. La Deutsche Bahn lance son programme d'amélioration des gares

La patronne de la Deutsche Bahn (DB), Evelyn Palla, et le ministre des Transports, Patrick Schnieder (CDU), ont présenté mardi 20 janvier un programme immédiat pour des « améliorations tangibles en matière de sécurité et de propreté » dans les gares. D'ici fin 2026, 50 M € supplémentaires sont disponibles pour mettre en œuvre ces mesures dans 25 gares dont les gares centrales de Berlin, Mayence, Mannheim et Hambourg. Concrètement, des patrouilles de personnel de sécurité additionnel seront envoyées dans ces gares et, en collaboration avec la police fédérale, des caméras de surveillance viendront s'ajouter aux 11 000 déjà présentes dans les gares allemandes. Au printemps, 1400 stations bénéficieront d'un grand nettoyage, soit le double de l'an dernier, et des équipes mobiles d'artisans de la DB prendront en charge des réparations (pour remplacer une vitre ou repeindre un mur tagué par exemple). L'objectif affiché : rendre l'expérience en gare plus attrayante pour les clients. Le programme faisait d'ailleurs partie de l'« Agenda pour des clients satisfaits sur le rail », présenté par le Ministre en septembre dernier (voir veille de septembre 2025). (Source : [Deutsche Bahn](#))

3. Le Deutschlandticket augmente de 5 € mais ne perd presque pas de clients

Comme annoncé dans la veille de septembre 2025, le *Deutschlandticket*, abonnement qui permet d'emprunter tous les transports en commun à travers l'Allemagne, est passé d'un prix mensuel de 58 € à 63 € au 1^{er} janvier 2026. Pour autant, selon la Fédération des entreprises de transport (VDV), cette hausse n'a pas entraîné de vague de départ de clients. Alors que le taux de résiliation après la hausse des prix de 2025 (où le ticket était passé de 49 à 58 € mensuels) était d'environ 8 %, il n'est actuellement que de 5,75 %, ce qui correspond à la fluctuation mensuelle normale. A la fin de l'année 2025, environ 14,6 millions de personnes utilisaient le *Deutschlandticket* soit un million de plus que l'année précédente. Ingo Wortmann, président de la VDV, estime cependant qu'il ne s'agit pas de nouveau clients mais d'anciens usagers. Au total, presque personne ne passerait réellement de la voiture aux transports publics grâce au ticket. Or, cela serait important à moyen terme pour contribuer à un financement stable du titre de transport. La VDV estime à 20 millions d'usagers le marché potentiel pour le *Deutschlandticket*. Elle suggère de démocratiser le principe du « Jobticket » (lorsque l'abonnement est payé par l'employeur), qui ne représente pour l'instant que 15 % de tous les abonnements.

1. La classe politique et industrielle salve largement la conclusion des négociations pour un accord de commerce entre l'Inde et l'Union européenne

Le 27 janvier, l'UE et l'Inde annonçaient la conclusion des négociations d'un accord entre les deux parties. La classe politique allemande a largement salué cet accord. Le chancelier fédéral avait rappelé son soutien à l'accord lors de son déplacement en Inde le 12 janvier, où il avait rencontré le Premier ministre indien, Narendra Modi. Il s'était rendu sur place accompagné d'une délégation économique de plus de 20 entreprises. 27 déclarations d'intention conjointes ont été présentées à cette occasion, dont une coopération dans le domaine de l'extraction des terres rares. Concernant la conclusion de l'accord, le ministre des Finances, Lars Klingbeil (SPD), a évoqué un « nouveau chapitre de la politique commerciale européenne », tandis que la ministre de l'Économie et de l'Énergie, Katharina Reiche (CDU), a souligné l'importance de cette « nouvelle étape pour la résilience économique de l'Europe ». Les fédérations professionnelles ([VDA](#), [VDMA](#), [VCI](#), [BDI](#)) ont unanimement salué l'accord et les bénéfices attendus pour l'économie allemande et européenne.

2. Le chancelier fédéral appelle à une application provisoire de l'accord UE-Mercosur

Le 21 janvier 2026, le Parlement européen a adopté une résolution demandant l'avis de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur la conformité de l'accord UE-Mercosur. Le chancelier fédéral, Friedrich Merz, et les ministres CDU/SPD ont largement regretté le vote du Parlement, tout en plaidant pour une application immédiate de l'accord. Parmi les onze eurodéputés allemands ayant soutenu la saisine de la CJUE, la présence de huit membres du parti Vert a créé un profond désaccord interne au sein du parti. Par ailleurs, les fédérations industrielles ([VDMA](#), [VDA](#), [VCI](#), [BDI](#)) ont dénoncé une décision « désastreuse » et « irresponsable » du Parlement européen, redoutant un blocage prolongé de l'accord qui nuirait à l'économie européenne et allemande. Certaines ont aussi appelé à l'application provisoire de l'accord.

3. Le ministre des Finances, Lars Klingbeil, s'est rendu à Washington pour participer aux discussions sur les terres rares

Le 12 janvier 2026, L. Klingbeil s'est rendu à Washington à l'invitation du secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, pour évoquer la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en matières premières critiques et la réduction des dépendances à la Chine. « C'est l'un des sujets les plus importants pour nous, en Allemagne et en Europe, en matière de développement économique, de croissance et de sécurité de l'emploi », a déclaré le Ministre. Il s'est dit « ouvert à la discussion » sur l'instauration d'un prix plancher pour

les terres rares, et a réaffirmé son ambition de *réduire les risques* plutôt que de *découpler* avec la Chine. (Source : [Handelsblatt](#))

4. Production automobile allemande stable en 2025, les véhicules électriques en progression

En 2025, la production automobile allemande progresse légèrement avec 4,15 millions de voitures particulières (+2 %), mais reste inférieure de 11 % au niveau d'avant-crise de 2019. Le mois de décembre affiche une forte hausse (+17 %), à relativiser en raison d'un mois de référence très faible. La production de véhicules électriques atteint un nouveau record : près de 1,56 million d'unités sur onze mois, faisant de l'Allemagne le deuxième producteur mondial. Les exportations, à 3,17 millions de véhicules, sont stables mais encore 9 % sous le niveau de 2019. Les commandes reculent en revanche de 2 % sur l'année, reflet d'une conjoncture économique fragile. Le marché allemand des immatriculations progresse faiblement (+1 %) à 2,86 millions de véhicules, restant 21 % sous 2019. Les véhicules électriques connaissent une forte croissance (+50 %), représentant plus d'un tiers des immatriculations en décembre, mais leur développement demeure freiné, selon le VDA, par des conditions-cadres insuffisantes. Pour 2026, le VDA anticipe une légère baisse de la production nationale, une hausse modérée des immatriculations et une poursuite de la dynamique de l'électrique. (source : [VDA](#))

5. Les entreprises chinoises multiplient les rachats d'entreprises en Allemagne

Le phénomène touche tous les secteurs, le cas le plus récent étant celui de

Puma : le groupe chinois Anta Sports prévoit d'acheter la marque pour 1,5 Mds €, en doublant la valorisation des actions estimées jusqu'alors. Un peu plus de 40 000 entreprises allemandes sont actuellement détenues par des investisseurs étrangers, la Chine en détient 264, ce qui la place au dixième rang, loin derrière les Etats Unis (1^{er} rang) et la France (2nd rang). Ces dernières années, l'Allemagne a renforcé le contrôle des investissements étrangers non européens, permettant au ministère de l'Économie de bloquer certaines acquisitions. Ces règles ont freiné certains projets, comme le rachat du fabricant de semi-conducteurs Elmos. Ainsi, en 2017, on comptait plus de 40 acquisitions ou prises de participation chinoises en Allemagne pour un volume de 12 milliards d'euros. En 2018, ce chiffre est tombé à un peu plus de 30 transactions, avant un fort recul pendant la pandémie. Depuis, les investissements repartent à la hausse.

6. Le ministre de la Défense Pistorius appelle les entreprises à s'investir dans l'effort de sécurité allemand

Lors d'un événement organisé à Berlin par la Chambre allemande de commerce et d'industrie, le ministre de la Défense Boris Pistorius a insisté sur le fait que la capacité du pays à faire face à une situation de crise ne dépendait pas uniquement de la Bundeswehr et de l'administration publique, mais aussi de la préparation et de la robustesse du tissu économique, dans le cas de scénarios de crise marqués par des sabotages d'infrastructures, des pannes énergétiques, des perturbations du réseau ferroviaire ou des attaques contre les systèmes informatiques. Le gouvernement attend également du monde économique qu'il contribue davantage à la capacité de défense du pays, au risque de soulever des crispations sur les sujets du retour du service militaire volontaire et

de l'augmentation du nombre de réservistes. Le gouvernement souhaite notamment que les employeurs identifient eux-mêmes les profils potentiels. Les représentants du monde économique ont quant à eux souligné l'impact de telles mesures sur le marché du travail et le risque de pénurie de main d'œuvre.

7. Mobilisation des fédérations industrielles contre la loi sur le devoir de vigilance dans les chaînes d'approvisionnement

Dans un courrier commun adressé au gouvernement fédéral et aux groupes parlementaires, 17 organisations patronales demandent la mise en œuvre immédiate de la suspension de la loi sur le devoir de vigilance dans les chaînes d'approvisionnement, au motif que les entreprises continuent de supporter des obligations juridiques et des coûts de conformité, malgré l'adoption d'une loi en septembre 2025 assouplissant les mesures de *reporting* et de sanctions. De fait, depuis octobre 2025, l'autorité de contrôle compétente (BAFA) a cessé de facto de contrôler les rapports et applique la loi de manière très allégée, dans le cadre de la transition vers la future directive européenne sur le devoir de vigilance (CSDDD). Pour les industriels, cette situation intermédiaire reste insatisfaisante, car la loi allemande sur le devoir de vigilance dans les chaînes d'approvisionnement demeure juridiquement en vigueur et pourrait, en théorie, être réactivée avant sa disparition programmée lors de la transposition du droit européen à partir de 2027. Le courrier en dit moins sur la probabilité d'un tel retour que sur le climat de méfiance et d'insécurité juridique dans lequel évoluent les entreprises.

Numérique & Innovation

1. Inauguration de la filiale Amazon Web Services European Sovereign Cloud

Rassemblant une centaine de participants de très haut-niveau y compris le ministre fédéral du Numérique et de la Modernisation de l'Etat, Karsten Wildberger, Amazon Web Services a officiellement inauguré sa filiale *European Sovereign Cloud* au Hasso Plattner Institut de Potsdam le 15 janvier. Cet événement a été l'occasion pour le Ministre Karsten Wildberger de saluer l'opportunité économique que représente l'investissement d'AWS en Allemagne (7,8Md€ d'ici 2040) et de souligner le potentiel de l'IA et du cloud pour renforcer la place de l'Allemagne comme hub technologique de l'Europe. La présence du CEO d'AWS Matt Garman, venu spécialement des Etats-Unis pour cet événement, souligne l'importance du marché allemand pour la nouvelle filiale du géant américain, qui vise des contrats avec les administrations et les secteurs réglementés grâce à cette offre dite souveraine.

2. 4Mds € investis par Blackstone dans un centre de données

Le fonds américain Blackstone devrait investir 4Mds€ dans un centre de données à Lippetal en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, en coopération avec le fournisseur américain de centres de données QTS. Le projet, l'un des plus importants d'Allemagne, porte sur un terrain de 27 hectares. Cette annonce confirme l'intérêt des investisseurs pour construire des centres de données en Allemagne, notamment dans la région

de la Ruhr, en raison de l'accès au réseau électrique robuste et à une main d'œuvre qualifiée. Cette annonce intervient alors que le gouvernement fédéral travaille actuellement sur une stratégie pour les centres de données, visant notamment à accélérer les procédures de planification et le raccordement électrique de ceux-ci. Selon le Bitkom, la capacité des centres de données allemands a doublé depuis 2015, atteignant 3 000 MW, avec des investissements prévus de 15,3Mds€ en 2026.

3. Decathlon prend le contrôle de la startup allemande Rebike

Decathlon, via sa filiale de capital-risque Pulse, a pris le contrôle majoritaire de la startup bavaroise Rebike Mobility, spécialisée dans le reconditionnement et la vente de vélos électriques d'occasion depuis 2018. Les cofondateurs, Thomas Bernik et Sven Erger, ont cédé leurs parts mais restent dirigeants. L'opération s'accompagne d'une levée de fonds de 10M€, alors que la startup a réalisé un CA de 40M€ en 2025. Cette transaction permet à Rebike de renforcer son partenariat avec Decathlon, la filiale Pulse étant au capital de Rebike depuis un an et demi. Rebike dispose déjà de 4 corners dans des magasins Decathlon en Allemagne, et prévoit 10 ouvertures d'ici fin 2026.

4. Nouveau règlement sur les dispositifs médicaux numériques

Le ministère fédéral de la Santé a adopté le 27 janvier un nouveau règlement sur les dispositifs médicaux numériques (*digitale Gesundheitsanwendungen, DiGA*), remboursés en Allemagne par les caisses publiques d'assurance maladie selon des modalités similaires au dispositif français PECAN (Prise en charge anticipée numérique). Le texte précise notamment le cadre d'application de l'évaluation d'efficacité en conditions réelles prévue par la loi et intègre les exigences européennes en matière d'intelligence artificielle. Il doit ainsi renforcer la transparence sur l'utilisation et les résultats des DiGA, encourager une concurrence entre les fabricants fondée sur la qualité et permettre une rémunération davantage liée aux résultats des applications. Dans un [communiqué commun](#), dix fédérations de la santé numérique critiquent ce texte, estimant qu'il entraînera une hausse des charges administratives et de *reporting* sans bénéfice démontré pour la prise en charge, au risque de freiner le développement de nouvelles solutions.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Jérôme BROUILLET

Rédactrices : Adèle BESSOULE, Ahlam EL AHMAR, Marin DUCLOS, Clara FUMEX, Stéphanie JALLET, Mathilde FLAMANT, Thomas GOUJAT-GOUTTEQUILLET, Simon HENNO, Manuela SACCOMANO

Relecteurs : Bertrand LE TALLEC, FREDERIC MARCHAL

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr